



**Dispositifs d’INJEP Veille & Actus n° 535 du 10 juillet 2024**

**Education : programme d'enseignement moral et civique et circulaire de rentrée 2024**

# [Arrêté du 19 juin 2024 modifiant l'arrêté du 29 mai 2024](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049790727) fixant le programme d'enseignement moral et civique du cours préparatoire à la classe terminale des voies générale, technologique et professionnelle et des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle Journal officiel du 27 juin 2024

Le premier alinéa de l'[article 2 de l'arrêté du 29 mai 2024](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=JORFTEXT000049694961&idArticle=JORFARTI000049694966&categorieLien=cid)susvisé est remplacé par un alinéa ainsi rédigé :  
« Les parties relatives à l'enseignement moral et civique de l'annexe 1 (Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux), de l'annexe 2 (Programme d'enseignement du cycle des approfondissements) et de l'annexe 3 (Programme du cycle de consolidation) de l'arrêté du 9 novembre 2015 susvisé sont supprimées. »

[Circulaire du 26 juin 2024](https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C) relative à la circulaire de rentrée 2024 : Ne laisser aucun élève au bord du chemin.  
  
BOENJS n° 26 du 27 juin 2024  
  
Nul n’ignore les défis et tensions qui traversent notre société. Ceux-ci n’épargnent pas notre École. Chacun attend ou espère qu’elle permette de les réduire, voire de les résoudre, souvent à raison. L’École, en tant que creuset de la Nation, remplit en effet la double promesse républicaine : permettre à chacun d’aller au plus haut de ses aptitudes et de se préparer à l’exercice de la citoyenneté. Elle constitue donc un facteur puissant de cohésion sociale : par l’émancipation et la progression qu’elle offre à ses élèves ; par les barrières sociales, géographiques ou culturelles qu’elle fait tomber ou qu’elle dépasse ; par l’attachement profond que ses personnels comme l’institution suscitent ; enfin, par l’avenir qu’elle prépare. C’est de cette cohésion dont notre pays a besoin, et l’École sera, comme toujours depuis les débuts de la République, au rendez-vous en cette nouvelle année scolaire 2024-2025.

Dans cette perspective, l’ensemble des priorités fixées pour la rentrée 2024 peut au fond se résumer à une seule : **assurer la cohésion sociale dans l’École et par l’École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin.**Cette exigence est au cœur du métier et de l’engagement professionnel de chaque personnel de l’éducation nationale. Elle en fait la force et en impose le respect.